

Nombre de membres :	
En exercice :	15
Présents :	14
Votants :	15
Quorum :	8

Séance du jeudi 23 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'AUZON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Claude FONT, Maire.

Date de la convocation : 17 avril 2026

Délibération n° 48 /2026

Présents : Mrs FONT Claude, COELHO Anthony, Mme FRONTENAUD Sylvie, M. THONAT Sylvain, Mme LAGREULET Carine, Mrs BONNET Jean-Michel, BEJOT Cyril, BESSE Christophe, Mmes DUFOUR Viviane, PASTOUREL Béatrice, SOARES Fatima, LEYRAHOUX Amélie, Mrs SABATIER Benjamin, FONT Raphaël.

Excusés : Mme LE BAYON Céline a donné procuration à Mme DUFOUR Viviane

Monsieur THONAT Sylvain a été nommé secrétaire.

Objet : Projet de construction d'un pôle viande - Avis sur demande d'autorisation environnementale

Monsieur le maire expose que la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne a déposé une demande d'autorisation environnementale concernant la construction d'un pôle viande du Brivadois sur la commune de Cohade.

Le dossier dématérialisé a été transmis aux communes étant dans le périmètre, il est demandé au Conseil Municipal de donner un avis dans un délai de deux mois.

Après avoir délibéré, le conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande.

Vote : Pour : 13, Contre : 0, Abstention : 2

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour expédition conforme :

Le Maire,
Claude FONT



Le secrétaire de séance,
Sylvain THONAT



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture le 24 avril 2026
Publié le 24 avril 2026

AR Prefecture

043-214300162-20260423-DEL48_2026-DE
Reçu le 24/04/2026